

Daniel LAMBERT

Phytaudit.com

- Conseil en agriculture et espaces verts
- Diagnostic
- Formation
- Suivi de chantier
- Contrôle
- Audit Phytosanitaire
- Rédaction de cahier des charges
- Expertise
- Accompagnement démarche qualité

Daniel Lambert :
Expert Protection des Plantes

Longue expérience dans la protection des plantes comme entrepreneur au service de l'horticulture et de l'environnement
Production pépinière, maraîchage, fleurs coupées, substrats de culture, espaces-verts, distribution, application des produits phytosanitaires et assimilés en agriculture et en zones non agricoles.

Auditeur
Phytosanitaire
qualifié

Membre de l'Association pour la santé des Plantes

www.vegephyl.fr



CONSEIL EXPERTISE

Etude Phytosanitaire



Certification activité:
Conseil phytosanitaire indépendant
Les risques inhérents au conseil phytosanitaire sont couverts par notre RC pro

Agrément phytosanitaire PA 0008

Phytaudit.com vous assiste dans vos décisions de créations et d'entretiens.

Etat des lieux : Avant les travaux de restructuration nous vous proposons de faire l'inventaire des végétaux d'ornement présents et de statuer sur le sort de ceux qui sont à tailler, recevoir et mesurer leurs valeurs ornementales

Aide à la décision d'abattage : Phytaudit.com est habilité pour établir des rapports circonstanciés accompagnant les déclarations obligatoires et faire des propositions compensatoires de replantations de nouveaux sujets selon la réglementation et les indicateurs environnementaux/climatiques

Etude phytosanitaire : Nous sommes titulaires d'un agrément ministériel et d'une certification *Afnor /Afaq* qui nous donne autorité pour le diagnostic des pathologies et la prescription des traitements

Différent de voisinage : Expertise en relation avec ou sans votre Avocat, pour régler des problèmes de gênes relatifs à des haies mitoyennes, au survol de votre propriété par des branches etc.

Suivi des parcs et jardins : 4 visites trimestrielles par an + rapport + bilan annuel. 2 visites complémentaires gratuites.

Expertise privée ou pour une assurance : constat lors d'un évènement pouvant mettre en cause une ou plusieurs parties dans le cadre d'un règlement de litige par la couverture du risque ou à l'amiable

ETAPES CLES DE NOS PRESTATIONS CONSEIL/EXPERTISE

- Identification du besoin du client
- Prise de rendez-vous avec fixations de délais précis des visites, du ou des rapports.
- Établissement d'un devis qui comprend un forfait déplacement et plusieurs options avec présentation d'un rapport oral ou rédigé.
- Interventions déclenchées par un « bon pour accord »
- Diagnostics provisoires
- Etablissement d'un suivi des évolutions des pathologies ou dépérissement si nécessaire
- Diagnostic final qui va proposer des indicateurs pertinents de suivi
- Conseils de mise en contact avec différents fournisseurs de solutions phytosanitaires qui vont faire une ou plusieurs prescriptions en donnant priorité aux solutions alternatives - si elles sont crédibles. Ces fournisseurs/prescripteurs devront présenter leurs agréments de « conseil phytosanitaire »
- Suivi post traitements selon les indicateurs choisis, observations et aide aux décisions d'abatages et aux replantations éventuelles.
- Présentation actualisée de l'historique des différentes prestations

306 chemin des 4 chemins F-06600 ANTIBES -

SIRET 307 448 555 00010

A.P.E 7490B Activités spécialisées scientifiques et techniques diverses

04 93 33 38 50

06 11 78 01 24

lambertantibes@gmail.com

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE AZUR



Direction Régionale de l'Alimentation de
l'Agriculture et de la Forêt PROVENCE-ALPES-
COTE AZUR

Service Régional de l'Alimentation

PHYTAUDIT.COM
Monsieur DANIEL LAMBERT
306 Chemin des quatre Chemins
06600 ANTIBES

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL
INDEPENDANT A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

- Vu les articles L254-1 et suivants, et R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°2013336 - 0004 du 02/12/2013 portant délégation de signature à M. François GOUSSE Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt PACA,
- Vu l'arrêté préfectoral n°2013337 - 0014 du 03 décembre 2013 portant délégation de signature aux agents de la DRAAF PACA.

L'organisme : PHYTAUDIT.COM
Monsieur DANIEL LAMBERT
306 Chemin des Quatre Chemins
06600 ANTIBES

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **PA 00008**

pour effectuer ses activités

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels NON
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels NON
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service NON
- de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application **OUI**

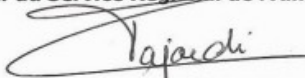
L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

PHYTAUDIT.COM	06600	ANTIBES
---------------	-------	---------

Fait à MARSEILLE, le 10 Octobre 2014

La Chef du Service Régional de l'Alimentation,


Véronique FAJARDI

Greffé du Tribunal de Commerce d'Antibes

NOVA ANTIPOLIS 60
2eme AVENUE - BP 619
06632 ANTIBES CEDEX

Code de vérification : 8oKDZWREkX
<https://contrôle.infogreffé.fr/contrôle>



N° de gestion 2019A00046

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 25 juin 2025

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE

Immatriculation au RCS, numéro 307 448 555 R.C.S. Antibes
Date d'immatriculation 25/01/2019
Nom, prénoms **LAMBERT Daniel Paul Emile**
Date et lieu de naissance Le 14/04/1947 à Antibes (06)
Nationalité Française
Domicile personnel 306 Chemin des 4 Chemins 06600 Antibes

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 306 Chemin des 4 Chemins 06600 Antibes
Domiciliation en commun Au domicile du représentant légal (domiciliation provisoire)
Activité(s) exercée(s) Expertise scientifique, formateur phytosanitaire, auditeur phytosanitaire
Date de commencement d'activité 04/01/2010
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe



Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT

AFNOR Certification certifie que les dispositions adoptées par :

PHYTAUDIT.COM

mises en oeuvre par le site suivant :

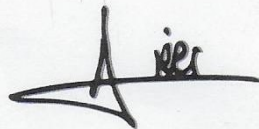
306 CHEMIN DES 4 CHEMINS FR-06600 ANTIBES
SIRET : 30744855500010

ont été évaluées et jugées conformes aux exigences du :

Référentiel de certification des entreprises conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques conformément au décret n°2020-1265 et aux arrêtés n°AGR2027144A, n°AGR2027147A et n°AGR2027149A et à la FAQ disponible sur le site du Ministère, en vigueur à la date d'édition de ce certificat

Le présent certificat, délivré dans les conditions fixées par AFNOR Certification, est valable à dater du :

(année/mois/jour) **2023-08-16**
Jusqu'au **2029-08-15**



Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification



Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

ATTESTATION

L'Association VÉGÉPHYLL anciennement Association Française de Protection
des Plantes atteste que

Monsieur Daniel LAMBERT

est à jour de sa cotisation Végéphyll «Membre RETRAITÉ» 2020, et a été
membre de la

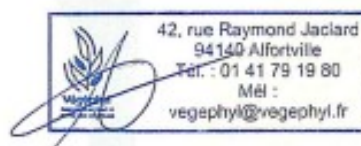
Commission G.E.E.P.P.

**Groupe des Experts Environnement et
Protection des Plantes**

De 2006 à 2012

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Alfortville, le 3 décembre 2020



Alice BAUDET
Directrice de Végéphyll

NOUS CONTACTER

Votre conseiller
AGNES LIBORIO CONSEIL

2 AVENUE MARCELLIN MAUREL
06140 VENCE

☎ **04 93 24 22 04**
N° ORIAS
18 005 221 (AGNES LIBORIO CONSEIL)
www.orias.fr/



Assurance et Banque

M DANIEL LAMBERT
306 CHEMIN DES QUATRE CHEMINS
06600 ANTIBES

LE **MERCREDI 11 SEPTEMBRE**
2024

VOS RÉFÉRENCES

Votre référence client

0419266520

Votre contrat

0000005148587104

Date d'effet

12/04/2024

IMPORTANT

Document à conserver

Cette attestation fait partie
intégrante de votre contrat.

Votre attestation d'assurances

Responsabilité Civile Prestataire

AXA France, dont le siège social est situé **Terrasses de l'Arche 92000 Nanterre** atteste que :
M DANIEL LAMBERT
306 CHEMIN DES QUATRE CHEMINS
06600 ANTIBES

Est titulaire du contrat d'assurance n° **0000005148587104** ayant pris effet le **12/04/2024**.
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber
du fait de l'exercice des activités suivantes :

Conseil pour la protection des plantes contre les nuisibles consistant en

- Conseiller agréé de produits phytosanitaires (audit, expertise, formation)
- Conseils pour des solutions alternatives aux produits phytosanitaires

Audit des arbres : Analyse et préconisation de solutions : traitement ou abattage

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.
La présente attestation est valable du **01/09/2024** au **01/09/2025** et ne peut engager l'assureur au-
delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Nanterre, le 11/09/2024

Mathieu GODART
Directeur Général IARD





CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Délivré conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

M. Daniel LAMBERT

Né(e) le 14/04/1947 à Antibes (ALPES MARITIMES)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (CSPP)

Numéro de certificat : **OF-0535-21580**

Délivré le : **14/08/2019** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR.

Date début de validité : **14/08/2019**

Date limite de validité : **14/08/2024**

Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (CSPP)

Numéro de certificat : **OF-0307-22506**

Délivré le : **11/01/2024** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR.

Date début de validité : **15/08/2024**

Date limite de validité : **15/08/2029**

